



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 123146

Texte de la question

M. Marcel Bonnot appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur la défiscalisation des cotisations versées pour bénéficier d'un régime complémentaire maladie. Un dispositif de défiscalisation permet d'encourager les souscripteurs actifs à un contrat de complémentaire santé auprès d'organismes mutualistes. Force est de constater qu'en l'état actuel de la législation, les retraités ne peuvent profiter de cette possibilité offerte aux actifs aux termes des articles 83 et 154 *bis* du CGI. Il lui demande de lui indiquer sa position en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Bonnot](#)

Circonscription : Doubs (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123146

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12419

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)